

Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le rôle de la famille pour l'intégration sociale, le travail des mères de famille et les propositions de réforme de la politique familiale, notamment en matière de prestations familiales, de retraite et de fiscalité, Paris le 31 mai 1999.

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs,

Comme chaque année, je me fais une joie, le Président le sait, d'accueillir à l'Élysée des femmes exceptionnelles, des mères exemplaires, que la République distingue pour leur engagement familial. Cette joie est peut-être plus grande encore en ce lendemain de fête des mères. Partout en France, les familles se sont réunies. Partout en France, on aura pensé aussi à toutes les mères qui ne sont plus là.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir une fois encore rappelé, en des termes qui portent l'empreinte d'une profonde conviction, l'importance des valeurs qui sont celles du mouvement familial, des valeurs auxquelles, vous le savez, je suis aussi profondément attaché. Je suis heureux de m'adresser aujourd'hui à des familles qui ont su, jour après jour, incarner ces valeurs.

Les mérites que la République a choisi de distinguer à travers vous, Mesdames et Messieurs, ont d'abord été reconnus, et peut-être aussi mis à l'épreuve, par vos propres enfants. Je suis certain qu'au cours de cette cérémonie simple et chaleureuse, comme le souhaite le Président, tous les signes qu'ils vous ont donnés de leur reconnaissance, toutes leurs marques d'amour, tous ces beaux souvenirs rassemblés dans le secret de votre mémoire, seront plus que jamais présents. Nous le savons tous, aucune récompense, aucune distinction, ne pourront les égaler.

Mais je devine aussi l'émotion qui est au fond de votre cœur en ce jour où, dans cette maison qui est celle de la République, votre vie de mère est justement à l'honneur.

Une vie donnée aux plus petits, aux plus vulnérables, aux plus fragiles, pour qu'ils grandissent en force, en sagesse et en confiance.

Une vie donnée à tous vos enfants pour les guider sur les chemins de leur propre existence.

Pour être mères, pour le devenir, il vous aura fallu, il vous faudra certainement encore, car la tâche n'est jamais finie, beaucoup d'attention, de sensibilité et d'intelligence, beaucoup de disponibilité et de patience. Et, j'en suis certain aussi, un engagement des pères, tout aussi fort à sa manière. La médaille de la famille française est aussi la leur et je tiens aujourd'hui à les associer au témoignage d'estime et de reconnaissance qui vous est rendu.

La famille, Monsieur le Président, vous le soulignez souvent, relève d'une liberté sacrée. Fonder une famille, la faire grandir, la fortifier, c'est la première aspiration de l'homme, sa première liberté. Il en va ainsi sous tous les cieux et depuis toujours.

Le rôle du législateur est de protéger cette liberté, de lui offrir un cadre stable, propre à son épanouissement, d'en garantir l'exercice, d'éviter aussi tout ce qui peut être source de précarité supplémentaire.

La loi ne saurait contraindre les mœurs à se conformer à un modèle unique. L'organisation de la vie privée est un domaine où la liberté doit toujours l'emporter, dès lors que la liberté, la dignité et les convictions de l'autre sont également respectées.

Telle est la tradition de notre République, une tradition qui puise sa vigueur dans la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Une tradition que nous avons tous le devoir de défendre. Respectueuse des droits de chacun, la loi ne peut pour autant se faire l'auxiliaire de tous les arrangements de la vie privée, ni les placer tous sur le même plan. Ce serait méconnaître la portée de sa mission. La loi n'est pas la servante du bonheur individuel. Elle est au service de l'intérêt général. C'est lorsqu'il est mû par les intérêts supérieurs de notre société que le législateur est pleinement dans son rôle.

Et ma conviction, c'est que notre société, pour le XXI^e siècle, aura plus que jamais besoin de la famille, une famille forte et reconnue, une famille unie, assurée d'elle-même, une famille capable de remplir pleinement sa fonction irremplaçable auprès de l'individu.

Aussi achevé que puisse devenir notre système éducatif, aussi efficace que puisse être rendue notre protection sociale, aussi favorable à l'emploi que la croissance économique puisse se faire, jamais la collectivité n'atteindra la puissance d'intégration de la famille pour la formation et l'expression du lien social.

Les apprentissages familiaux devanceront toujours toutes les autres formes d'apprentissage. Les solidarités familiales seront toujours supérieures aux autres. Aucune communauté de vie ne surpassera jamais la famille comme cellule de base de l'insertion dans la société. \

Notre société n'est solide que parce que la famille, au-delà de toutes les évolutions contemporaines, demeure solide. Si notre cohésion sociale survit au chômage, à l'exclusion, à la montée de l'insécurité, c'est d'abord parce que la famille est là. La famille, c'est l'école de la parole, des comportements, du respect de l'autre et du civisme, c'est l'école des citoyens respectueux des lois. C'est le lieu du partage, du réconfort, de l'entraide.

Et c'est aussi la clé du dynamisme de notre société pour les temps à venir, le lieu où se joue dès maintenant la capacité de la France à préparer la relève des générations nombreuses de l'après-guerre.

Ce combat n'est pas perdu. Si les démographes ne sont pas tous d'accord quand il s'agit de mesurer exactement l'effet de la politique familiale sur la natalité, ils admettent généralement l'importance de son rôle. Et tous les experts économiques reconnaissent que l'augmentation continue de la population est un facteur majeur de la croissance comme de la création d'emplois. C'est une loi historique et universelle. Elle ne s'est jamais démentie.

Il n'est pas de grand enjeu collectif qui n'ait aussi une dimension démographique. Prenons par exemple le problème des retraites, qui préoccupe à juste titre tous les Français. Il n'est pas seulement financier, il est d'abord, et le Président l'a évoqué, démographique. La question du financement des retraites, dont le traitement ne peut plus être différé aujourd'hui, n'est qu'une des conséquences d'un problème plus crucial encore, celui du renouvellement de notre population. C'est de lui que dépend notre avenir économique et social. C'est de lui que dépend la capacité de l'Europe à innover, à être créatrice de richesses. C'est de lui que dépend aussi la vitalité de notre culture et notre identité face au reste du monde.

Or, nous ne sommes pas aussi éloignés qu'on pourrait le croire de retrouver notre dynamisme démographique. Certes, la descendance finale, qui donne la mesure du renouvellement des générations, se réduit de manière inquiétante. Mais cette évolution ne tient pas à un moindre désir d'enfants, vous l'avez dit également, Monsieur le Président. Au contraire, le renouvellement des générations serait assuré, et même au-delà, si les femmes d'aujourd'hui pouvaient réaliser les souhaits qu'elles expriment dans toutes les enquêtes.

C'est donc moins des motivations personnelles des couples que des conditions de la vie moderne que viennent en effet les obstacles.

Je souhaite que la France se dote d'une nouvelle ambition familiale, qu'elle redonne souffle et vigueur à sa politique de la famille, une politique qui doit se traduire non par une redistribution entre familles, mais par un accroissement régulier des ressources que la Nation leur consacre.

Cette politique doit partir des réalités d'aujourd'hui. La première de ces réalités, c'est le travail

Cette politique doit partir des réalités d'aujourd'hui. La première de ces réalités, c'est le travail des femmes.

Bien sûr, beaucoup de femmes continuent à opter pour un engagement de tout leur temps au sein de la cellule familiale. C'est un vrai choix qui doit pouvoir s'exercer librement. D'autres décident de s'arrêter de travailler pendant quelques années pour s'occuper de leurs enfants. Il faut les y aider. De ce point de vue, l'allocation parentale d'éducation, associée au congé parental, a constitué un progrès important. Depuis qu'elle a été étendue, en 1994, au deuxième enfant et au temps partiel, plus de 500 000 familles en bénéficient.

Aujourd'hui, 80% des femmes en âge de travailler exercent un métier. C'est une aspiration très profonde. Elle n'est pas négociable. Ce n'est pas en éloignant les femmes du monde du travail qu'on donnera un nouvel élan à la politique familiale. C'est au contraire en leur offrant la possibilité de continuer à exercer, si elles le souhaitent, une activité extérieure. Pour cela, il faut mettre en place une souplesse accrue des emplois du temps et des facilités de garde, notamment à domicile, qui permettent de mieux concilier travail et enfants.

Il faut aussi apprendre à ne plus faire peser exclusivement sur les femmes le poids de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Beaucoup d'hommes sont d'ailleurs eux aussi à la recherche d'un meilleur équilibre de vie entre leur métier et leur famille. Beaucoup souhaitent s'investir davantage dans leurs responsabilités familiales. C'est une voie nouvelle pour l'évolution de notre organisation sociale. Elle exige une politique adaptée, une politique qui soit définie et mise en œuvre, une politique qui demandera un engagement fort de la part des pouvoirs publics mais aussi, par la négociation collective, de la part des entreprises et des partenaires sociaux. Ensemble, les couples pourront alors organiser plus harmonieusement leur vie commune, et surmonter les contraintes qui freinent le développement de leur famille.

C'est tout le sens de cette évolution vers la mixité que, pour ma part, j'appelle de mes vœux. L'accès des femmes aux responsabilités politiques en est un élément essentiel. Je suis sûr qu'il permettra de changer radicalement notre approche de ces problèmes.

Les entreprises qui s'engageront dans des plans importants pour rendre plus compatibles les exigences de la vie familiale et de la vie professionnelle devront être soutenues dans leurs initiatives.

Il est temps de nous interroger aussi sur la poursuite de la modernisation de nos prestations familiales. Elle a commencé avec la création puis avec l'élargissement de l'allocation parentale d'éducation qui est aujourd'hui un acquis essentiel pour les Français.

De nouveaux progrès sont nécessaires pour adapter notre système aux grands enjeux démographiques de notre temps. Nous devons en particulier nous pencher sur l'âge de la première maternité, de plus en plus tardif, et sur l'accueil du deuxième enfant et des suivants, gage du redressement de notre natalité. Une aide plus efficace aux familles qui s'élargissent permettrait de mieux compenser les charges que fait peser l'arrivée d'un enfant supplémentaire. Nous devons aussi soutenir la fonction de solidarité qui est au cœur de l'institution familiale. La création d'un congé de solidarité familiale pour s'occuper de parents âgés ou d'adolescents en difficulté constituerait un progrès important, de même que l'élargissement du droit au passage à temps partiel, pour une période limitée. N'oublions pas qu'à chaque fois que peut jouer la solidarité familiale, c'est autant de moins laissé à la charge de la société. Or, nos solidarités collectives, aussi indispensables soient-elles, sont à la fois plus coûteuses et moins efficaces que la famille, car elles ne reposent pas sur un lien d'affection, un lien de personne à personne. Et, même si la création de nouveaux congés non rémunérés constitue une contrainte de gestion pour l'entreprise, cette contrainte doit pouvoir être surmontée par le dialogue social.

Dans ce même esprit de solidarité entre les générations, je souhaite que soit davantage encouragée la transmission de biens entre grands-parents et petits-enfants, pour que les jeunes puissent mieux réaliser leurs projets de création d'activité.

Au-delà, il importe que les réformes nécessaires et maintenant urgentes qui devront être conduites pour sauvegarder nos régimes de retraite ne pénalisent pas les familles. Ce serait le cas si des prélèvements nouveaux devaient peser sur l'ensemble des actifs, au moment où leur nombre est appelé à se réduire, ou si les avantages familiaux pris en compte dans le calcul des

retraites devaient, d'une manière ou d'une autre, être mis en cause. N'oublions jamais, en effet, que ceux qui ont une famille à charge peuvent rarement constituer un patrimoine pour leurs vieux jours, alors qu'ils auront assuré, à travers leurs enfants, le financement des retraites de tous ! La dette de la Nation doit être reconnue et acquittée.

La politique familiale forme un tout, l'UNAF le dit depuis bien longtemps. D'autres domaines d'action devront être réinvestis, qu'il s'agisse de la politique fiscale et du rôle du quotient familial, qu'il faut consolider, qu'il s'agisse de l'éducation, avec par exemple l'aménagement des rythmes scolaires, qu'il s'agisse, bien entendu, du logement, en particulier du logement des jeunes adultes et du logement social, comme vous l'avez très justement remarqué, Monsieur le Président.

L'important est aujourd'hui de lancer le mouvement et de replacer la famille au premier rang des priorités de notre pays.

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs,

Le moment est maintenant venu de remettre cette médaille bien méritée. Vous avez le droit d'en être fiers car elle témoigne par dessus tout de votre générosité. Je souhaite que vous y trouviez aussi le signe de la reconnaissance de la République.

En son nom, je vous remercie !